



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

ACTUALITÉS

La Région Île-de-France lance un plan d'urgence pour les entreprises

Covid-19.



Créé le : 20/03/2020

Pour aider les entreprises franciliennes à affronter la crise due au Covid-19, la Région Île-de-France, associée à l'État et Bpifrance, a pris 9 mesures importantes. Une cellule de conseillers dédiés à la Région Île-de-France répond à vos questions concernant les démarches à accomplir.

Des mesures exceptionnelles ont été prises par la Région Île-de-France, l'État et Bpifrance.

Elles sont susceptibles d'être révisées en fonction de l'évolution de la situation.

Les sites officiels des différentes administrations doivent être consultés en parallèle.

Retrouvez l'ensemble des mesures sur le site de la Région Ile-de-France : <https://www.iledefrance.fr/covid-19-la-region-ile-de-france-lance-un-plan-durgence-pour-les-entreprises> 